

**Province de Québec
Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover**

OBJET : Domaine des Prairies, phase 1 et 2 – Travaux de pavage, bordure et trottoir de béton et éclairage public

La Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover demande des soumissions pour des travaux de pavage, de bordure et trottoir en béton ainsi que d'éclairage public pour les phases 1 et 2 du projet Domaine des Prairies (rue Philippe – partie(±430m) et rue Lili-Anne(±110m).

Les documents d'appels d'offres sont disponibles à compter du 23 avril 2026, sur le Service électronique d'appel d'offres électroniques SE@O entre 8 h 30 et 17 h du lundi au vendredi inclusivement par téléphone au 1 866 669-7326 (sans frais) ou sur le site Internet : www.seao.ca.

Les soumissions sous enveloppes cachetées devront être reçues physiquement au bureau municipal au 4055, rue Principale, Saint-Cyrille-de-Wendover, Québec, J1Z 1C8 **avant 9 h 00, le 25 mai 2026**. Elles seront ouvertes le jour même après 9 h 00 au même endroit.

La Municipalité n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

La Municipalité de St-Cyrille-de-Wendover ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Le cas échéant, la municipalité n'assumera aucun frais de quelque nature qu'il soit pouvant être réclamé par les soumissionnaires.

La Municipalité se réserve aussi le droit d'ignorer toute irrégularité qu'elle juge mineure.

Les demandes de renseignements et autres informations seront faites auprès de monsieur François Larose, directeur des travaux publics, pendant les heures d'affaires du bureau municipal, au 4055 de la rue Principale à Saint-Cyrille-de-Wendover ou par courriel à l'adresse : travauxpublics@stcyrille.qc.ca

François Larose,
Directeur Travaux Publics